



IMIPIERRE

7 Rue de la Croix Martineau
79160 Béceleuf
+33 (0)6 70 30 74 15
+262 (0)693 92 67 77
contact@imipierre.fr
<https://www.imipierre.fr>
RCS NIORT 791 772 270
TVA : FR28791772270

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Articles L221-18 et R221-1
du Code de la consommation

À COMPLÉTER ET À RENVOYER UNIQUEMENT SI VOUS SOUHAITEZ VOUS RÉTRACTER DU CONTRAT

À l'attention de la société IMIPIERRE SARL, 7 Rue de la Croix Martineau, 79160 Béceleuf.

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat pour la prestation de service suivante :

Référence du devis / bon de commande

Commandé le / / 20.....

Nom et prénom du (des) client(s), signataire(s) du bon de commande

Adresse du (des) client(s)

Adresse du chantier (si différente)

Date

..... / / 20.....

Signature(s) du (des) consommateur(s)

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier (IMIPIERRE SARL, 7 Rue de la Croix Martineau, 79160 Béceleuf) votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par courrier recommandé en application de l'article 2 des conditions générales du contrat, fournies avec le devis et téléchargeables sur notre site www.imipierre.fr, comme indiqué lors de notre rendez-vous et sur le devis / bon de commande).

Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-dessus, mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de la rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

Si vous avez demandé de commencer la prestation de services pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informés de votre rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.